

Éléments de diagnostic pour les châtaigneraies lozériennes

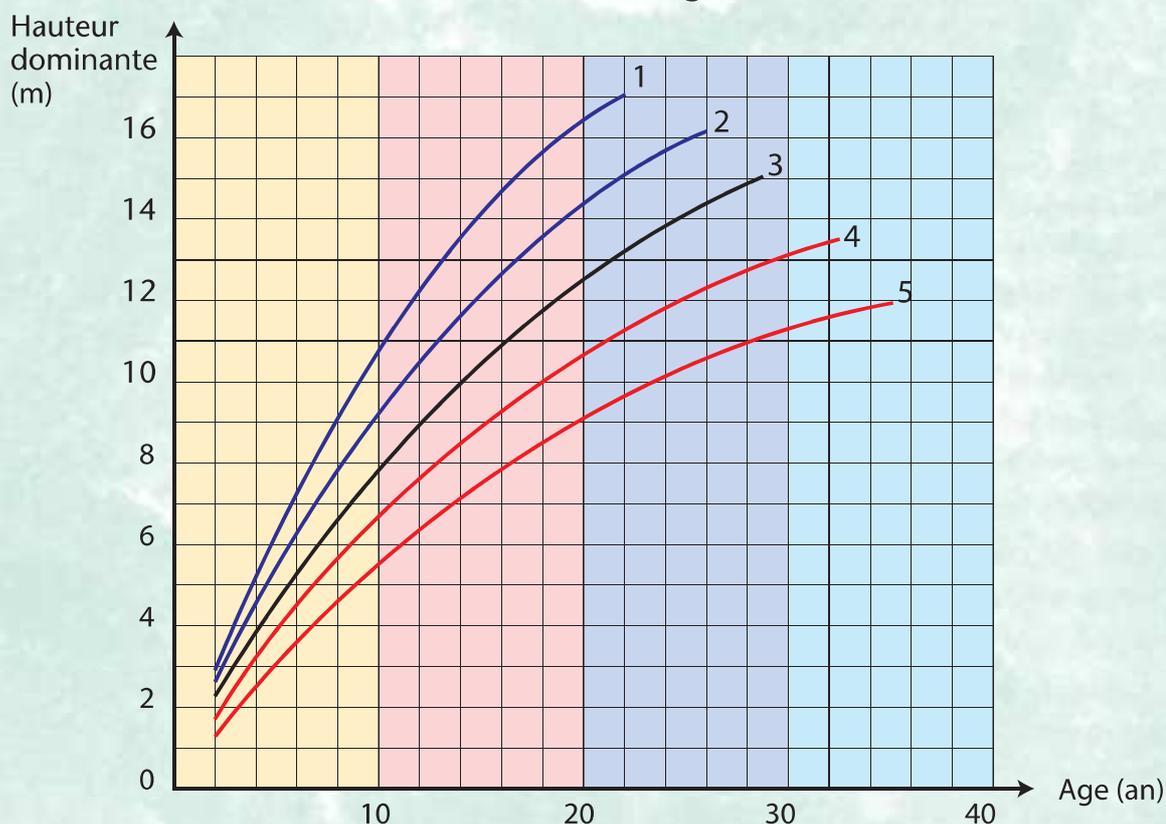
Un taillis de châtaignier installé sur une station ne lui convenant pas pleinement, ou issu d'un ensouchement vieillissant, ne peut fournir une production de bois intéressante. Aussi est-il bon d'effectuer un diagnostic de son peuplement et de la station avant de se lancer dans des opérations sylvicoles qui ne présenteraient pas d'intérêt économique.

- La présente fiche fournit quelques éléments simples permettant de juger des potentialités d'un taillis de châtaignier ou d'une station.

Comment procéder ?

Situez votre taillis par rapport aux courbes de croissance

Courbes de croissance en hauteur
d'un taillis de châtaignier



Ces courbes, établies sur des taillis des Pyrénées-Orientales, sont validées pour la Lozère.

▼

Suivez la typologie ci-après, en fonction des caractéristiques de la station

L'altitude

C'est un élément primordial du diagnostic pour la Lozère, que l'on peut relever sur une carte I.G.N. ou estimer à partir d'un point connu.

L'exposition

Les expositions les plus favorables au châtaignier en Cévennes sont à dominantes Nord (NO, N, NE). Les expositions à dominante Sud (SO, S, SE) lui sont défavorables. Les expositions intermédiaires (O et E) sont tolérables.

La densité du taillis

La densité d'un taillis peut se caractériser par un nombre de tiges à l'hectare en fonction de l'âge, mais aussi par la densité de l'ensouchement, qui reste relativement indépendant de l'âge. Un taillis dense devra avoir un ensouchement supérieur à 600 souches/ha, avec au moins deux brins par souche en moyenne. La régularité de l'ensouchement s'apprécie de façon subjective, souvent caractérisée par la présence de trouées.

La profondeur du sol

Ce paramètre essentiel est très difficile à définir et à mesurer sur un substrat schisteux (cas le plus fréquent en Cévennes lozériennes). Il ne faut retenir pour le châtaignier en climat méditerranéen que la profondeur prospectée par les racines, qui permettra à l'arbre de trouver les sels minéraux et l'eau nécessaire à son alimentation. Sur schistes, la couche de terre meuble peut être relativement peu épaisse, mais si le pendage des couches est plus ou moins perpendiculaire à la pente, une partie de la roche est altérée, et de nombreuses fissures permettent aux racines de pénétrer facilement en profondeur.

Il est difficile d'estimer cette profondeur avec une tarière, qui sera souvent bloquée par des cailloux, et donnera une valeur inférieure à la réalité. Un trou (ou plusieurs) réalisé à la pioche, est déjà plus fiable, mais plus difficile à effectuer. L'estimation la plus aisée se fait avec un talus de route ou de piste, qu'il est toutefois nécessaire de "rafraîchir".

Quant à l'hétérogénéité des parcelles, notamment sur les reliefs chahutés des Cévennes, on tiendra compte des conditions les plus représentées pour effectuer le diagnostic.

Recommandations phytosanitaires

■ Maladie de l'encre



Le châtaignier ne doit pas être conservé dans une station où la maladie de l'encre est présente, notamment en stations mouilleuses. Les arbres sèchent en cime et un écoulement noirâtre peut s'observer à la base du tronc, au départ des racines.

■ Présence de chancre



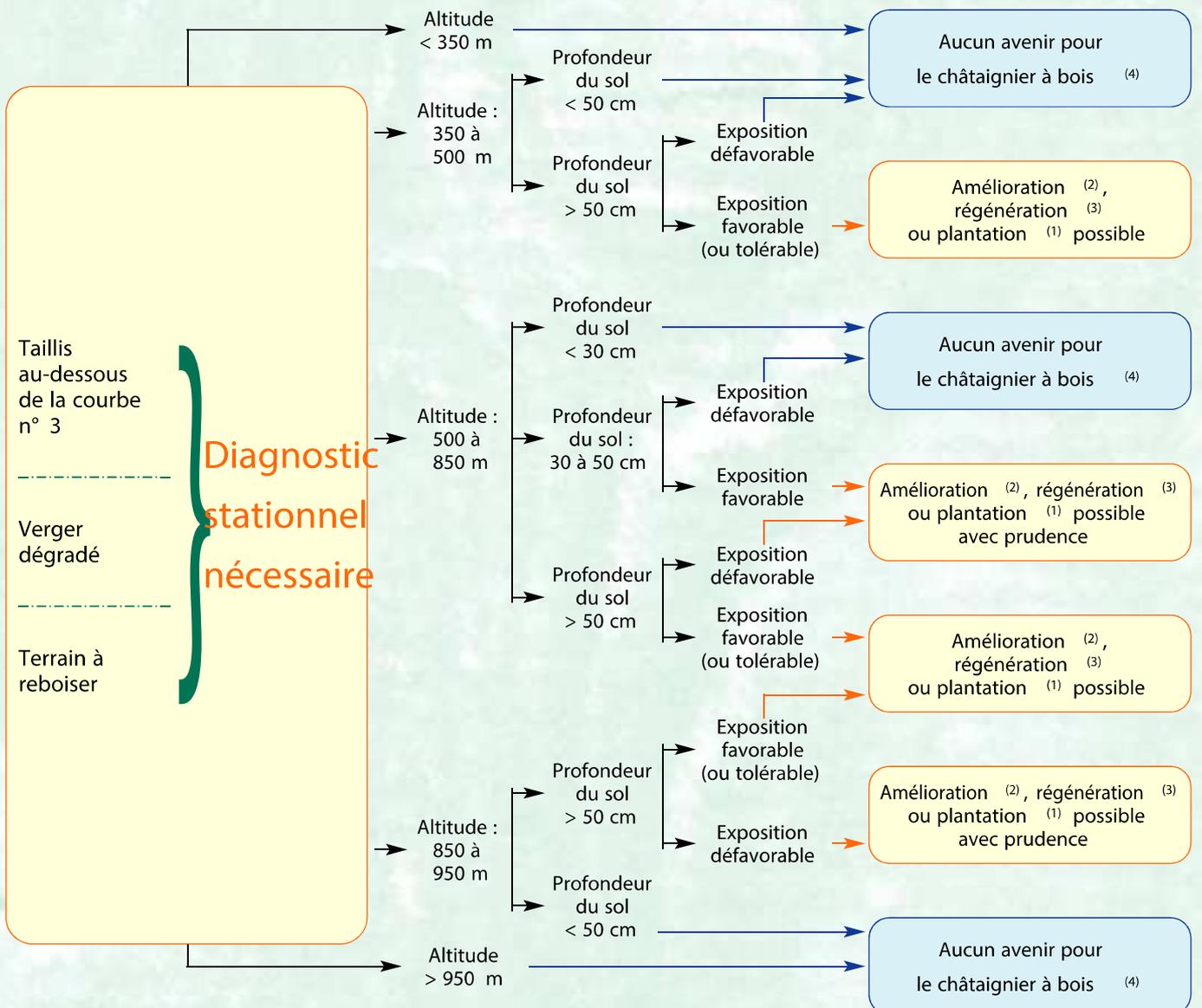
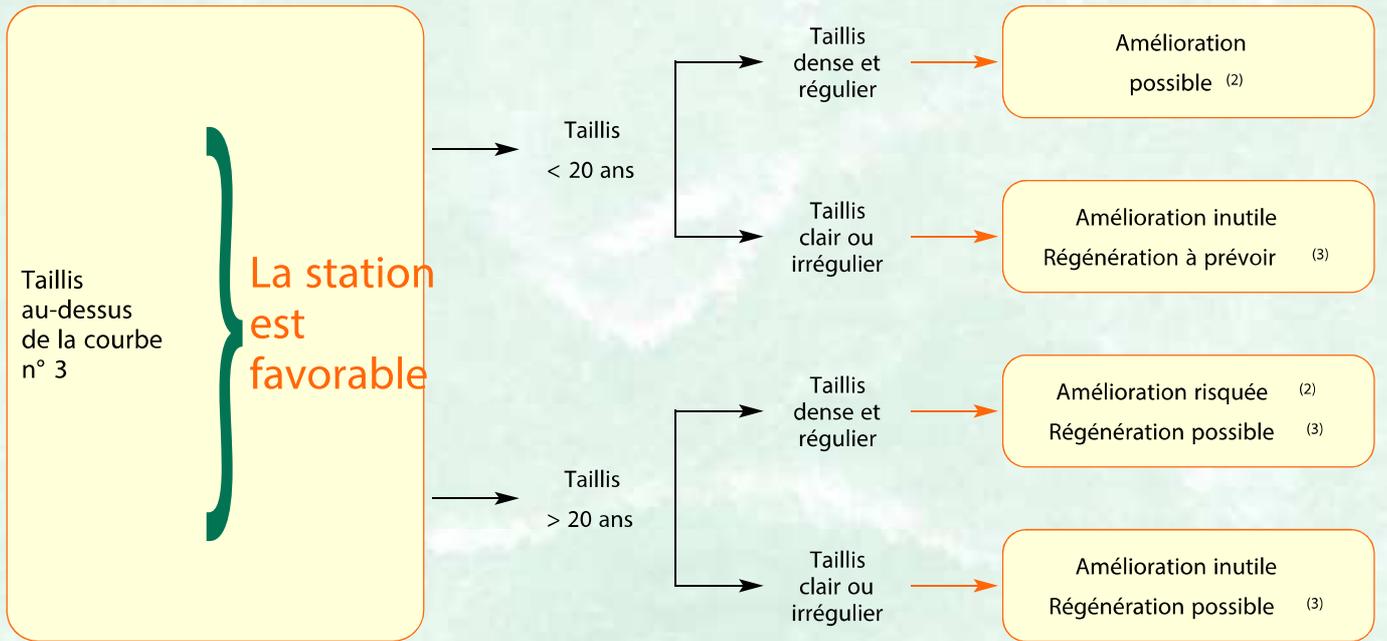
Lorsque le chancre (ex endothia, maintenant cryphonectria) est présent sur plus de la moitié des tiges, toute amélioration du peuplement est vaine. Il s'observe facilement par les boursofflures qu'il occasionne sur les tiges, avec un craquèlement de l'écorce caractéristique.

■ Présence de roulure



Ce défaut affecte généralement l'ensemble du peuplement. Mais il touche moins les francs-pieds (arbres issus de semis et non de souche), et la régénération est une solution à envisager sur les bonnes stations pour conserver la châtaigneraie. Un apport éventuel d'ions calcium (calcaire broyé) et d'oligo-éléments (algues marines vendues comme engrais) peut diminuer l'apparition de ce défaut.

Diagnostic de la station et potentialités pour le châtaignier



(1, 2, 3 et 4) : voir en page 4.

(1) ■ **La plantation de châtaignier à bois** sur les stations favorables s'effectue avec des plants de provenance sélectionnée, mais seulement quand il n'y a pas d'autres solutions. Les résultats sont souvent irréguliers, avec des problèmes de forme des arbres qui nécessitent souvent un recépage.

(2) ■ **L'amélioration du taillis** consiste à réaliser des éclaircies au profit de tiges bien conformées choisies pour la production de billes ou de grumes de diamètre supérieur à 30 cm. Les réponses du peuplement à ces interventions ne sont positives que dans des stations favorables, et dans le jeune âge, quand les tiges ont encore un houppier bien développé et équilibré. Le renouvellement du peuplement après l'exploitation définitive, qui ne comprendra que 200 à 400 arbres, devra se faire par régénération.

(3) ■ **La régénération naturelle** des taillis de châtaignier permet de renouveler le peuplement avec des francs-pieds issus de semis. Elle doit s'envisager dans des peuplements suffisamment âgés (à partir de 20 ou 30 ans) pour produire des châtaignes en quantité abondante, et sur des stations très favorables au châtaignier. Dans les peuplements trop jeunes ou à forte densité, il peut être utile de réaliser une éclaircie préparatoire à la régénération naturelle.

(4) ■ **Sur les stations n'ayant aucun avenir pour le châtaignier à bois**, l'installation d'une autre essence, par plantation ou par régénération à partir d'un semencier proche, peut s'envisager. De nombreuses espèces, conifères ou feuillues, sont capables de mettre en valeur ces terrains.

L'exploitation des bois

En complément de ces exigences stationnelles, il est indispensable de veiller à la présence d'une voie de desserte accessible aux camions ou d'une possibilité de création de piste à moins de 500 m de la parcelle pour envisager une production de bois commercialisable.

Pensez à faire appel à un technicien

Il est toujours utile et souvent nécessaire de faire appel à un technicien forestier compétent si vous avez l'intention de réaliser une amélioration, une régénération ou une plantation. Celui-ci pourra vous conseiller techniquement et éventuellement vous aider à monter un dossier de demande de subvention

Centre Régional de la Propriété Forestière
16, quai de Berlière - 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 26 79

Coopérative La Forêt Privée
16, quai de Berlière - 48000 MENDE
Tél. 04 66 65 39 69

Fiche réalisée dans le cadre du programme
Relance de la châtaigneraie à bois lozérienne



avec le concours financier
de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et du Parc National des Cévennes

